

TVA-Perfectionnement

- **Public** : Expert-Comptable, Commissaires aux Comptes, Chef de mission, Collaborateur confirmé
- **Durée** : 7H (soit 2 demi-journées)
- **Lieu** : Virtuel (Ces informations sont indiquées sur le catalogue en ligne : <https://tipso.mp-formation.fr/>)
- **Prérequis** : Avoir une des fonctions indiquées dans la liste des publics.
- **Formateur** : Forcoges : Franck Lambert

Le formateur est un professionnel sélectionné pour sa maîtrise du sujet enseigné et son expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

- **Tarif** : 275€HT

Objectifs :

A l'issue de la formation, les apprenants seront en mesure de :

- Apprécier les conditions de déductibilité de la TVA et ses modalités de régularisation ;
- Appliquer les règles de TVA relatives aux transactions immobilières ;
- Différencier les règles de TVA applicable à un intermédiaire transparent de celles applicables à un intermédiaire opaque ;
- Calculer une TVA sur la marge sur la vente de biens d'occasion ;
- Appréhender les règles particulières de déduction de la TVA dans les holdings

Contenu détaillé :

1 – Règles de déduction de la TVA :

- Principes généraux de déduction (généralités, détermination du montant de la taxe déductible, conditions d'exercice du droit à déduction,);
- Régularisations des déductions (régularisation annuelle, régularisation globale,);
- Remboursement aux entreprises françaises de la TVA supportée dans un autre Etat de l'UE (conditions de remboursement, modalités de remboursement,)

2 – Opérations immobilières et TVA :

- Notion d'assujetti à la TVA ;
- Les livraisons de terrains par un assujetti et par un non assujetti, (...);
- Les livraisons d'immeubles (distinction entre immeubles neufs et immeubles « anciens », livraison d'un immeuble par un assujetti, (...));
- Transmissions ou apport d'une universalité de biens.

3 – Biens d'occasion, œuvres d'art, objets de collection et d'antiquité et TVA :

- Généralités (principes, définitions,);
- Opérations réalisées par les assujettis-utilisateurs ;
- Opérations réalisées par les assujettis-revendeurs (généralités, calcul de la marge bénéficiaire, obligations des redevables, ...)
- Dispositions propres aux œuvres d'art ;
- Dispositions propres aux véhicules d'occasion

4 – Opérations réalisées avec des intermédiaires et TVA :

- Régime applicable aux intermédiaires transparents (définition, régime d'imposition, ...);
- Régime applicable aux intermédiaires opaques (définition, régime d'imposition, ...)

- Remboursement de débours pour le compte d'autrui (conditions de non-imposition à la TVA, cas particulier, ...)

5 – Holdings et TVA :

- Assujettissement à la TVA des holdings (critères généraux d'assujettissement d'une holding, critères spécifiques d'assujettissement aux opérations réalisées par une holding, ...) ;
- Droit à déduction de la TVA (principes, calcul du coefficient de déduction, règles applicables aux frais d'acquisition et de cession de filiales ;...)

Pédagogie et Évaluation :

Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs et savoirs faire. Cette information se déroulera sous forme d'exposé, d'exemples commentés.

Les supports de formation (livret de cours et supports de présentation) et les ressources complémentaires (sous forme de vidéos de courte durée, de fiches techniques, ...) seront remis aux participants sous format PDF lors de la convocation.

Il n'y a pas de contrôle de connaissance.

Modalité d'organisation et d'accompagnement en classe virtuelle :

Grâce à l'outil de visioconférence ZOOM, pour une formation en mode « synchrone » .

Le lien ainsi qu'un guide de connexion à l'application ZOOM sera communiqué à chaque participant lors de l'envoi de la convocation.

Les participants auront la possibilité de poser des questions au formateur (soit de manière orale s'ils disposent d'un micro sur leur matériel informatique, soit en utilisant le chat de ZOOM via le bouton « discussions »).

Ces questions seront traitées soit en direct, soit à la fin de la présentation lors de la partie dédiée aux échanges.

Les participants auront également la possibilité, avant et après la formation, de soumettre par mail leurs questions au formateur sur franck.lambert@forcoges.com (délai de réponse dans les 7 jours).

Pour toutes problématiques d'utilisation, les participants pourront contacter Sandy Soriano au 05.53.49.88.21

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

La feuille de présence sera signée, grâce à un lien de connexion qui sera transmis directement par mail aux participants le jour J de la formation.

Accessibilité handicap :

Pour toute demande relative aux conditions d'accueil et d'accès des participants en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez votre référent handicap ; Sandy Soriano au 05.53.49.88.21 ou sandy.soriano@acomexpertise.com